

**1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE**

Nom de produit : STAR BRITE EZ-ON EZ-OFF BOAT BOTTOM CLEANER  
 Code de produit : 89754XX  
 Utilisation : Nettoyant. Entretien bateau.  
 Fournisseur : Star brite Europe Inc.  
 30 rue F. Genin  
 69005 Lyon, France  
 Téléphone : +33-472-570 133  
 Télécopie : +33-472-57 04 93  
 E-mail : jp.kitzinger@starbrite-europe.com  
 Website : www.starbrite-europe.com  
 Fabricant : Star brite Distributing, Inc.  
 4041 S.W. 47 Avenue  
 Ft. Lauderdale, FL 33314, Etats-Unis d'Amérique  
 Téléphone : +1-954-587-6280

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'APPEL D'URGENCE, seulement pour LES MÉDECINS/LÉS POMPIERS/LA POLICE:  
 FR - Téléphone :001-703-527-3887 - CHEMTREC

**2 IDENTIFICATION DES DANGERS**

Classification : Corrosif.  
 Risques pour la santé : Provoque de graves brûlures.  
 Risques physiques/ chimiques : N'est pas classifié selon les directives de CE. Réagit violemment avec les alcalis. Fort développement de chaleur possible.  
 Risques pour l'environnement : N'est pas classifié selon les directives de CE.  
 Autres informations : Conserver sous clef et hors de portée des enfants. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

**3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Description de produit : Préparation.

Information sur les substances dangereuses:

Nome CE	Concentration (w/w) (%)	Numéro CAS	Numéro CE	Symboles	Phrases R
Urée, chlorhydrate	10 - 25	506-89-8	208-059-6	Xn	22-38-41

Se référer à la rubrique 16 pour le texte complet de chaque phrase R mentionnée.

**4 PREMIERS SECOURS**

Effets et symptômes  
 Inhalation : Corrosif. Peut provoquer mal de gorge et toux. Peut provoquer de l'essoufflement ou de détresse respiratoire.  
 Contact cutané : Corrosif. Peut provoquer rougeurs, mal et graves brûlures (ampoules).  
 Contact oculaire : Corrosif. Peut provoquer rougeurs et des maux sévères. Larmes.  
 Ingestion : Corrosif. Peut provoquer maux brûlante de gorge et bouche. Peut provoquer nausées, maux de ventre, vomissement et diarrhées.

**Premiers secours**

- Inhalation : Déplacez la victime à l'air frais. Si nécessaire, pratiquer la respiration artificielle ou appliquer de l'oxygène. Transporter immédiatement à l'hôpital.
- Contact cutané : Rincer la peau immédiatement avec d'eau abondant et laver avec de l'eau et du savon. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. En cas des brûlures ou d'irritation, consulter un médecin.
- Contact oculaire : Rincer avec de l'eau (tiède) au moins 15 minutes. Enlever les verres de contact. Transporter immédiatement à l'hôpital.
- Ingestion : Ne pas faire vomir. Rincer la bouche, faire boire un verre d'eau maximum. Ne pas faire boire de lait. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Transporter immédiatement à l'hôpital.

**5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**Moyens d'extinction**

- Appropriés : Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Mousse. Produit chimique sec. Eau pulvérisée.
- Non appropriés : Inconnu.

Risques d'exposition particuliers : Inconnu.

Produits de combustions et de décompositions thermiques dangereux : En cas de destruction incomplète, formation de monoxyde de carbone possible.

Précaution à prendre pour pompiers : Utilisation d'un appareil respiratoire approprié en cas de ventilation insuffisante

**6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

Précautions individuelles : Danger de glissement. Nettoyer immédiatement le produit répandu. Porter des chaussures avec semelles antidérapantes. Éviter un contact avec du matériau déversé accidentellement ou libéré. Voir également la rubrique 8.

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit ne parvienne dans les égouts, les eaux de surface et souterraines. Déversements importants: endiguer. En cas d'une décharge de grandes quantités de ce produit dans le système d'égout un très bas pH peut déranger le traitement des eaux de vidange biologique. Informer les autorités officielles si nécessaire.

Méthodes de nettoyage : Assembler les matériaux répandu dans un conteneur. Neutraliser prudemment les déchets avec de la soude. Faites absorber les résidus par du sable ou par d'autre matériaux inertes. Transporter vers une décharge officielle. Nettoyer la surface contaminée avec beaucoup d'eau et de savon.

Autres informations : Signaler aux autorités si une exposition quelconque de la population ou de l'environnement se produit ou pourrait se produire.

**7 MANIPULATION ET STOCKAGE**

Manipulation : Utiliser conformément aux pratiques d'hygiène et de sûreté, dans des zones bien ventilées. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter éclabousser. Porter un vêtement de protection.

Stockage : Conserver à l'abri du gel, dans un endroit frais, sec et bien ventilé (< 35°). Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Matériaux d'emballages appropriés : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

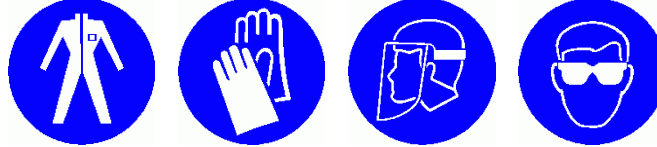
Utilisation : Utiliser uniquement selon les indications contenues dans le mode d'emploi. Ne pas mélanger avec d'autres produits.

**8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

- Mesures techniques : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Respecter les consignes de sécurité en vigueur pour les produits chimiques.
- Mesures hygiéniques : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Limites d'expositions professionnelles : Aucune limite d'exposition professionnelle n'est connue sur ce produit.

Précautions à prendre:

L'efficacité des matériaux de protection dépend de la température et du degré de ventilation. Référez vous aux conseils des personnes compétentes sur la situation en vigueur sur le site.



- Protection individuelle : Portez des vêtements de protection appropriés, de combinaison ou de costume, et des bottines de sécurité identiques conforme à la norme NE 365/367 respectivement NE 345 en cas d'utilisation fréquente ou prolongée et en cas d'exposition excessive. Matériau approprié: néoprène. Indication du temps de perméabilité: inconnu.
- Protection respiratoire : Garantir une ventilation suffisante.
- Protection des mains : Porter des gants appropriés, selon NE 374 Matériau approprié: néoprène. Indication du temps de perméabilité: inconnu.
- Protection des yeux : Porter un écran facial ou des lunettes de sécurité avec protection latérale, conformément à EN 166.

## 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Etat physique : Liquide.
- Couleur : Incolore.
- Odeur : Caractéristique.
- pH : 1
- Réserve acide (g NaOH/100 ml) : Inconnu.
- Hydrosolubilité : Soluble.
- Liposolubilité : Insoluble.
- Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Inconnu.
- Point d'éclair : Non applicable. (PMcc)
- Température d'auto-inflammabilité : Non applicable.
- Point/intervalle d'ébullition : 100 °C
- Point/intervalle de congélation : 0 °C
- Limites d'explosion (dans l'air) : Non applicable.
- Propriété d'oxydation : Non applicable.
- Décomposition thermique : Non applicable.
- Viscosité (20°C) : Inconnu.
- Viscosité (40°C) : Inconnu.
- Pression de vapeur (20°C) : Inconnu.
- Masse volumique (20°C) : 1,1 g/ml
- Taux d'évaporation : < 1 (acétate de n-butyle = 1)

## 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Stabilité : Stable sous des conditions normales.
- Conditions à éviter : Voir la rubrique 7.
- Matières à éviter : Conserver à l'écart des alcalis.

Produits de décomposition : Inconnu.  
dangereux

**11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES** \*

Le produit dans son état actuel n'a pas été soumis à des tests toxicologiques.

Inhalation : Corrosif. Peut provoquer mal de gorge et toux. Peut provoquer oedème pulmonaire. Les symptômes d'oedème pulmonaire souvent manifeste après plusieurs heures

Contact cutané : Corrosif. Provoque de graves brûlures.

Contact oculaire : Corrosif. Risque de lésions oculaires graves.

Ingestion : Corrosif. Peut provoquer maux brûlante de gorge et bouche. Peut provoquer nausées, maux de ventre, vomissement et diarrhées.

**12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

Le produit dans son état actuel n'a pas été soumis à des tests écotoxicologiques.

Ecotoxicité : Information spécifique non connu. Non classifié comme dangereux pour les organismes aquatiques.

Mobilité : Si le produit pénètre dans le sol, il sera hautement mobile et risquera de contaminer la nappe phréatique.

Persistance et dégradabilité : Information spécifique non connu.

Bioaccumulation : Information spécifique non connu.

Teneur en COV (La Suisse) : Non applicable. (< 3 % )

**13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

Résidus de produit : Le récipient vide ne peut pas être traité comme un déchet normal. Les restes de ce produit dans un récipient non vidé sont considérés comme des déchets dangereux.

Catalogue des Déchets Européen : Eliminer des déchets dangereux conforme à la directive 91/689/CEE, sous l'attribution d'une code de déchets conforme à la décision 2000/532/CE, dans un centre officiel de collecte des déchets dangereux.

Codes OMoD: : 20 01 29 S

Législation locale : L'élimination des déchets doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur. La réglementation locale peut être plus sévère que les exigences régionales ou nationales et doit être observée. La Suisse: Placer les boîtes complètement vides avec les déchets urbains. Si la boîte n'est pas complètement vide, la rendre au point de vente ou la déposer dans une borne de collecte de déchets spéciaux.

**14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

UN Numéro : UN 1760

Nom d'expédition : CORROSIVE LIQUID, N.O.S. ( Urée, chlorhydrate )

ADR / RID (Terre-Chemin / Chemin de fer)

Classé : 8

Code de classification : C9

Groupe d'emballage : III

Étiquette de danger : 8



## IMDG (Mer)

Classé : 8  
Groupe d'emballage : III  
EmS (incendie / fuite) : F - A / S - B  
Polluant marin : Non

## IATA (Air)

Classé : 8

Autres informations : Des variantes spécifiques nationales peuvent s'appliquer.

**15 INFORMATIONS RELATIVES A LA RÉGLEMENTATION \***

Régulations CE : Directive 67/548/CEE (substances), 99/45/CE (préparations) et autres réglementations en vigueur.

Symbole de danger :



C: Corrosif

Phrases R et S : R35 Provoque de graves brûlures.  
S1/2 Conserver sous clef et hors de portée des enfants.  
S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
S36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.  
S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Autres informations : En Suisse l'emballage doit porter l'inscription suivante: Placer les boîtes complètement vides avec les déchets urbains. Si la boîte n'est pas complètement vide, la rendre au point de vente ou la déposer dans une borne de collecte de déchets spéciaux.  
Selon la directive 99/45/CE l'emballage doit porter une indication de danger détectable au toucher et une fermeture de sécurité pour les enfants.

**16 AUTRES INFORMATIONS**

Cette fiche de données de sécurité est conforme à la Règlement (CE) 1907/2006 datée du 8 décembre 2006 et est précis au meilleur de notre connaissance et à l'expérience à la date de remise spécifiée. C'est l'obligation de l'utilisateur pour utiliser ce produit sûreté et conformément à toutes lois et tous règlements applicables à de l'usage du produit. Cette fiche de données de sécurité complètent les informations techniques mais ne les remplacent pas et n'offrent pas de garantie pour les propriétés de ce produit.

Avertissement de danger aux utilisateurs si le produit est utilisé non conformément à l'usage pour lequel il a été développé.

Les informations modifiées ou rénovées par rapport à la publication précédente ont été marquées d'un astérisque (\*).

Explication des phrases R de la rubrique 3 :

R22 Nocif en cas d'ingestion.  
R38 Irritant pour la peau.  
R41 Risque de lésions oculaires graves.

Histoire



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon Règlement (CE) 1907/2006

---

Date de la première publication : 04-11-2009  
Date de la seconde publication : 11-11-2009

Ci-joint toutes les éditions précédentes sont expiré.